

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/06/4.17

SEANCE DU 22 JUIN 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE VINGT DEUX JUIN à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
33	26	5	2

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI, Laetitia QUILICI, Michel THUILIER, Delphine GROSSO, Dominique RIGHI, Carine GINZAC, Brigitte CREVET, Didier MARTINA-FIESCHI, Nathalie PESCHARD-LAUZIERE, Jean LAYOLO, Nadine ALESSI, Annick BUISSON-ETIENNE, Jean-Louis PIERACCINI, Thierry AKSOUL, Marie-Dominique GABRIELLI, Philippe CASTILLO, Catherine MAGADDINO, Valérie MASSENET, Katell LE BLEIZ, Julien ROCCHIA, Benoit ADET, Yann MARTEL, Yannick RIOU, Rémi CARMAGNOLE, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO

REPRESENTES :

Antoine VACCARO représenté par Michel THUILIER
Patrick APARICIO représenté par Delphine GROSSO
Hélène CAREN-DEROSES représentée par Dominique RIGHI
Anaïs HATRET représentée par Carine GINZAC
Michel OLLAGNIER représenté par Didier MARTINA-FIESCHI

ABSENTES :

Ombeline LOMPRE
Muriel BOVIS

Secrétaire de séance : Yann MARTEL

VOTE :

UNANIMITE : OUI

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION(S) :

OBJET : Demande de subvention à la Métropole Toulon Provence Méditerranée au titre du Fonds de Concours 2026 pour l'opération « Acquisition de matériels scéniques pour la salle polyvalente auditorium »

Madame Katell LE BLEIZ, conseillère municipale, informe l'assemblée que la commune d'Ollioules a sollicité la Métropole « Toulon Provence Méditerranée » au titre du Fonds de Concours 2026 par délibération 26/03/4.9 du 9 mars 2026 afin de soutenir l'opération « Acquisition de matériels scéniques pour la salle polyvalente auditorium ». Compte tenu de la modification du budget pour le fonctionnement global de la salle, une nouvelle délibération est déposée pour permettre de solliciter la Métropole au titre de son fonds de concours 2026.

Pour rappel, la salle polyvalente auditorium sera livrée avec seulement l'équipement rattachable au bâtiment c'est-à-dire la scène de plain-pied de 160 m², la tribune télescopique de 340 places en gradinage (16 rangs), une console son, une console lumière, un système de diffusion audio et la voilerie (boîte noire + rideau d'avant-scène).

Afin de pouvoir exploiter cette salle dans les différentes configurations prévues (spectacles/concerts assis en jauge réduite ou maximale, activités polyvalentes, foires/expo, banquets), il est nécessaire d'acquérir un parc de matériels scéniques tel :

- Nacelle Génie pour travailler en hauteur
- Vidéoprojecteur, matrice et écran
- Parc de projecteurs lumière et systèmes d'accroches
- Parc d'équipement son (enceintes retours, micros, câblages, pieds de micro, ...)

Le budget prévisionnel H.T. de l'opération s'établit désormais à 186.705 € Pour cela, la ville d'Ollioules sollicite une aide financière d'un montant de 70.000 € auprès de la Métropole « Toulon Provence Méditerranée » au titre du Fonds de Concours 2026, selon le plan de financement suivant :

Métropole TPM	70.000,00 €
Fonds d'Investissement Cantonal	40.000,00 €
<u>Autofinancement Ville d'Ollioules</u>	<u>76.705,00 €</u>
Total H.T.	186.705,00 €

L'ASSEMBLEE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Fonds de Concours 2026 mis en place par la Métropole « Toulon Provence Méditerranée »,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE la Métropole « Toulon Provence Méditerranée » dans le cadre du Fonds de Concours 2026 pour l'obtention d'une aide financière d'un montant de 70.000 € pour l'opération « Acquisition de matériels scéniques pour la salle polyvalente auditorium ».
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande d'aide financière et à signer tous documents relatifs.

LE MAIRE
Robert BENEVENTI



**Le ou la secrétaire
de séance**